

Agri.1 Sensibiliser et informer les agriculteurs au regard des bénéfices des haies, des dispositifs d'aide et d'accompagnement disponibles

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-25

Secteurs concernés Agriculture -

Descriptif de l'action  

Cholet Agglomération s'inscrit dans une vaste région d'élevage. Les productions animales sont l'activité prédominante des exploitations du territoire. L'élevage bovin est le pivot principal de l'économie agricole : 70% des exploitations ont une production bovine dans le choletais. Cette caractéristique façonne aussi les paysages par la présence du bocage et de ses haies.

Les haies bocagères ont plusieurs fonctions : renforcement de la biodiversité ; protection de la ressource en eau ; régulation des effets du climat ; protection des sols ; stockage du carbone et production de bois.

Cette action est composée de trois sous-actions distinctes :

- Sensibiliser et encourager les agriculteurs sur le rôle de la haie par une campagne de communication (Agri. 1.1),
- Informer les agriculteurs sur les aides à la plantation de haies existantes par les 4 syndicats des eaux du territoire (Agri 1.2),
- Informer et encourager les agriculteurs sur les formations existantes "structurer et entretenir les haies" (Agri 1.3)

Cible(s)

Agriculteurs du territoire

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Promouvoir les pratiques vertueuses et l'économie circulaire

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SCoT et le PLUiH de Cholet Agglomération, ainsi qu'avec le plan d'actions menés depuis 2006 en faveur de la préservation du captage de Ribou (Plan d'actions du captage du Bassin versant de Ribou).

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Code de l'Environnement, Plan Stratégique National de la PAC avec les règles BCAA (Bonnes Conditions Agricoles Environnementales)

Evaluation initiale

Année de début 2026 Année d'échéance 2030 État A venir

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Moyen Organisationnelle Faible Financière Faible

Acteurs

Porteur de l'action Cholet Agglomération

Typologie de porteur Etablissement public

Personne référente Chef de service agriculture/foirail/ruralité

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Agriculture

Élu référent

Vice-Président en charge des affaires agricoles

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Chambre d'Agriculture (Technique) - Syndicats de bassin versants (Technique) - CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) (Technique) - CIVAM (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements

0 €

Frais d'exploitation

0 €/an

Moyens humains

0,5 etp

Subventions

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

3 périodes de campagnes de sensibilisation

Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Public sensibilisé (personnes)

Agri.1.1 Sensibiliser et encourager les agriculteurs sur le rôle de la haie par une campagne de communication afin de les encourager à un programme de plantation des haies

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-17

Secteurs concernés Agriculture -

Descriptif de l'action  

Les rôles de la haie sont multiples : lutte contre l'érosion des sols, effet tampon sur la température, effet lisière favorable à une faune et une flore diversifiées, rôle paysager, stockage du Carbone...

Afin de sensibiliser les agriculteurs sur le rôle de la haie et de les encourager à un programme de plantation de haies sur leur exploitation, il s'agit de :

- mettre à jour un flyer pré existant expliquant le rôle de la haie réalisé dans le cadre du PLUi-H
- envoyer un courrier et/ou organiser une réunion d'informations avec un intervenant à destination des agriculteurs

Cible(s)

Agriculteurs

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Promouvoir les pratiques vertueuses et l'économie circulaire
- Préserver et maintenir le tissu agricole du territoire et ses atouts paysagers

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SCoT et le PLUiH de Cholet Agglomération, ainsi qu'avec le plan d'actions menés depuis 2006 en faveur de la préservation du captage de Ribou.

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Code de l'Environnement, Plan Stratégique National de la PAC avec les règles BCAE (Bonnes Conditions Agricoles Environnementales)

Evaluation initiale

Année de début 2026 Année d'échéance 2027 État A venir

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Moyen Organisationnelle Faible Financière Faible

Difficultés identifiées

Les effets positifs se mesureront sur le long termes (plantations et suivi des plans de gestion)

Acteurs

Porteur de l'action Cholet Agglomération

Typologie de porteur Etablissement public

Personne référente Chef de service agriculture/foirail/ruralité

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Service concerné Agriculture, Eau Potable et Espaces Naturels

Élu référent **Vice-Président en charge des affaires agricoles**

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Chambre d'Agriculture Pays de la Loire (Technique) - CIVAM (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements **0 €** Frais d'exploitation **0 €/an** Moyens humains **0,1 etp**

Subventions

Moyens matériels

non concerné

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur

Public participant (personnes)

Agri.1.2 Informer les agriculteurs sur les aides à la plantation de haies existantes par les 4 syndicats de gestion des bassins versants

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-17

Secteurs concernés Agriculture -

Descriptif de l'action  

Le territoire de Cholet Agglomération est couvert par 4 syndicats de gestion des bassins versants liés au Lac de Ribou, l'Evre, le Layon et La Moine. Ces syndicats ont pour rôle de sensibiliser et d'accompagner les acteurs, notamment agricoles, dans l'amélioration de la qualité de l'eau.

Il s'agit de :

- vérifier auprès de chaque syndicat leurs champs de compétences en matière de plantations de haies (périmètre d'intervention et modalités financières)
- d'informer les agriculteurs, de chaque périmètre, des modalités techniques et financières
- d'évaluer les éventuelles problématiques et de proposer des solutions

Cible(s)

Agriculteurs

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Promouvoir les pratiques vertueuses et l'économie circulaire
- Préserver et maintenir le tissu agricole du territoire et ses atouts paysagers

Articulation avec les démarches de planification locales

Plan d'action du captage de Ribou

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Code de l'Environnement, Plan Stratégique National de la PAC avec les règles BCAA (Bonnes Conditions Agricoles Environnementales)

Evaluation initiale

Année de début 2027 Année d'échéance 2030 État A venir

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Faible Organisationnelle Moyen Financière Faible

Acteurs

Porteur de l'action Cholet Agglomération

Typologie de porteur Etablissement public

Personne référente Chef de service agriculture/foirail/ruralité

Rôle de l'EPCI Coordinateur

Service concerné Agriculture et Eau potable

Élu référent Vice-Président en charge des affaires agricoles

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Syndicats de gestion des bassins versants recouvrant l'agglomération (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0,1 etp
-----------------	-----	----------------------	--------	----------------	---------

Subventions

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur

Linéaire de haies plantés (ml)

Nombre d'agriculteurs sollicitant une subvention (personnes)

Agri.1.3 Informer et encourager les agriculteurs sur les formations existantes "structurer et entretenir les haies"

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-17

Secteurs concernés Agriculture -

Descriptif de l'action  

Pour accompagner et créer une dynamique avec les agriculteurs, des organismes proposent des formations pour concevoir, planter et entretenir les haies afin de valoriser ses multiples atouts écologiques et économiques. Il s'agit dans un premier temps, d'organiser des rencontres avec les établissements proposant les formations sur les haies (Chambre d'Agriculture, CIVAM, etc.) sur ce bassin pour connaître les modalités, notamment financières de ces formations. Ensuite, afin de dupliquer ces formations à l'échelle de l'agglomération, un courrier de présentation sera transmis à l'ensemble des agriculteurs du territoire.

Des formations pourront, peut être, être délocalisées et organisées localement.

Cible(s)

Agriculteurs

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Promouvoir les pratiques vertueuses et l'économie circulaire

Articulation avec les démarches de planification locales

Plan d'actions du Bassin Versant de Ribou

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Code de l'Environnement, Plan Stratégique National de la PAC avec les règles BCAA (Bonnes Conditions Agricoles Environnementales)

Evaluation initiale

Année de début 2028 Année d'échéance 2030 État A venir

Thématique(s) concernée(s)

Séquestration carbone - Adaptation -

Degré de complexité : Technique Faible Organisationnelle Moyen Financière Inconnu

Acteurs

Porteur de l'action Cholet Agglomération

Typologie de porteur Etablissement public

Personne référente Chef de service agriculture/foirail/ruralité

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Agriculture et Eau potable

Élu référent Vice-Président en charge de l'agriculture

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Chambre d'Agriculture (Technique) - CIVAM (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0,5 etp
-----------------	-----	----------------------	--------	----------------	---------

Subventions

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur

Public participant (personnes)